Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 549

Artikel: Les expositions

Autor: M.-L.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263432

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie à plusieurs. — *Le* Petit Courrier *vit encore. Tant mieux ! Comprenant les raisons d'intérêt général qui motivèrent certaines réclamations à son sujet, nous nous efforcerons d'être encore plus discrètes et concises afin de ne pas occuper une place qui pourrait être plus utilement employée. Les dernier Nos du journal prouvent que ces résolutions sont déjà mises en pratique. Voyez comme tout s'arrange si chacune veut bien se montrer seulement un peu tolérante ! Pour ma part, je crois que ce* Courrier *a son importance du fait qu'il permet de dire ce qui, autrement, resterait sous le boisseau.*

Voici pourquoi je reprends la plume: Ayant assisté ces temps derniers à plusieurs assemblées féminines j'ai été frappée (une fois de plus) du peu de soin que nos oratrices romandes prennent de leur voix. Les idées sont excellentes, le style du discours châtié, mais la voix, au lieu de faire valoir cette richesse, la dévalorise. Il y a naturellement des exceptions. Et vous savez à qui je pense en faisant cette restriction. Mais si l'on écoute les étrangères parler avant ou après les Suisses, il faut bien reconnaître que celles-ci sont, en général, en état d'infériorité. Pourtant une élocution nette et une voix bien timbrée que l'on écoute par force et agrément, sont des agents essentiels pour la défense des idées.

Si je me permets cette observation c'est, croyez-le bien, dans le seul intérêt de nos oratrices. Car il y a aussi le danger de l'usure des cordes vocales et des poumons, lesquels se fatiguent plus vite lorsqu'on ne sait pas se servir de son instrument. Je peux dire cela par expérience, et avec mélancolie, car j'ai négligé les soins que je prêche aujourd'hui et, sans avoir pratiqué l'art de l'éloquence, je n'ai plus qu'une pauvre voix fêlée...

Jacqueline S. à S. B. (No 548). — *Merci de la réponse que vous voulez bien me faire, mais permettez moi, et bien que vous ne vous soyez pas adressée à moi à ce sujet, de vous dire que je désapprouve entièrement ce que vous écrivez à M.-P. (même numéro). En effet, vous glorifiez les femmes de ce qu'elles acceptent de travailler à de bas salaires pouvu qu'elles travaillent, et blâmez les hommes de ne pas en faire autant : mais savez-vous bien où ceci va nous conduire ? A une dégringolade générale des salaires, dont les femmes seront les premières à souffrir, à ces paies de misère, avec lesquelles il n'est pas possible de vivre, et que l'on ne peut assez stigmatiser ! Je trouve, moi, au contraire, qu'il faut du courage pour refuser du travail mal payé, quand on a peut-être faim, parce que l'on se dit que cela va entraîner des salaires encore plus bas, non seulement pour moi, mais pour les autres !*

Une vieille suffragiste à deux courriéristes (No 548). — *Je puis répondre bien facilement aux questions que posent deux lectrices dans votre dernier numéro. A celle à laquelle on objecte qui si les femmes votaient, les hommes délaisseraient bien davantage encore les scrutins que maintenant, je cite les expériences faites à Genève, dans l'Eglise nationale d'abord, où depuis trente ans que les femmes votent, l'on n'a pas du tout vu les votations et élections tomber en quenouille ; aux élections de prud'hommes ensuite, où nous avons noté un grand nombre d'hommes qui n'auraient jamais eu auparavant idée de participer à ces élections, qui y accompagnaient leur femme et votaient en même temps qu'elle.*

Quant à la « suffragiste perplexe... et tiède », qui a peur d'être mêlée aux bagarres d'un Grand Conseil déchaîné, je ferai remarquer que ce sont justement les Parlements où ne siègent pas de femmes, qui se laissent aller à ces violences, dont on n'entend jamais parler dans les annales des Chambres scandinaves ou anglo-saxonnes. Et je lui citerai la déclaration d'un parlementaire de la Nouvelle-Zélande — déclaration que nous utilisions beaucoup autrefois, aux débuts de notre propagande, assurant que, depuis que les femmes votent, « les batailles et les propos licencieux ont entièrement disparu au moment des élections »

G. -Genève) à une suffragiste perplexe. — — *Pour vous rassurer, et réchauffer du même coup vos convictions suffragistes refroidies par la crainte des mœurs parlementaires de certains de nos députés ! je vous rapporterai le mot de l'un d'eux qui, à la suite d'une séance du Grand Conseil aussi houleuse que celle à laquelle vous faites allusion, me déclara spontanément qu'il avait beaucoup pensé à moi au moment où ses collègues semblaient être prêts à en venir aux mains ! Et comme je le remerciais ironiquement de m'associer en pensée à cette bagarre ; il me répartit très sérieusement ceci : « J'ai pensé à vous, parce que j'ai senti que si des femmes siégeaient parmi nous, jamais, mais* JAMAIS, *nous n'oserions nous conduire de la sorte ! »*

La rencontre des Présidentes des „Frauenzentralen"

(Suite de la Ire page.)

Le coût de la vie.

Après un cordial repas en commun, sans discours et sans place d'honneur, la séance reprit avec un exposé, comme toujours abondamment documenté de Mme Schönauer (Bâle), membre de la Commission fédérale des prix, sur le coût de la vie. On sait que les Sociétés féminines réclament un dégrèvement des graisses et des huiles nécessaires à l'alimentation, et proposent en compensation un impôt sur la bière, auquel le Conseil Fédéral se refuse, craignant de faire diminuer la consommation de cette boisson. Et pourtant la Suisse est, paraît-il, le pays où les boissons les plus alcooliques sont le moins imposées! Il faudrait des compétences plus spéciales que celles que nous possédons pour discuter en connaissance de cause ce problème économique si complexe, qui à notre modeste avis, résulte d'une politique douanière générale désastreuse, et de l'influence exercée à Berne par les puissantes organisations de producteurs, dont on écoute avec trop de complaisance les insatiables demandes de subventions. Mais quoi! ne sommes-nous pas en état marqué de guerre économique, qui fait agir toutes les nations au rebours du bon sens, et les oblige à tourner désespérément dans un cercle vicieux pour le plus grand dam du pauvre consommateur !...

Service complémentaire féminin.

La dernière question à l'ordre du jour, et sur laquelle chacune était avide de précisions, était celle de ce service complémentaire féminin pour la défense du pays, que nous mentionnions plus haut. De nouveau, chaque *Frauenzentrale* a rendu compte de ce que, dans ce domaine spécial, elle avait déjà pu faire et organiser, soit en s'efforçant de concert avec la Croix-Rouge et les Samaritains de mettre sur pied des cours sanitaires supplémentaires, soit en relations avec les autorités militaires cantonales, en coordonnant et en groupant les nombreuses inscriptions des bonnes volontés que l'appel, peut-être prématuré, du Conseil Fédéral a fait surgir en nombre avant que les dispositions précises fussent prêtes. De tous les exposés faits sur ces points, il nous a paru que c'était à Berne, à Bâle, et surtout à Zurich que l'organisation la plus complète avait été réalisée. En contact étroit avec l'autorité militaire, le *Frauenbund* bernois reçoit et classe toutes les inscriptions féminines, organise les cours sanitaires nécessaires, et de plus étudie les possibilités de création de cuisines de secours au cas où gaz et électricité viendraient à manquer, et établit des listes de personnes disposées à recevoir, en cas d'évacuation, des Confédérés, réfugiés de cantons plus exposés. Bâle, depuis septembre 1938 en relations avec l'hôpital, a fait de la propagande en faveur des cours sanitaires spéciaux, et a fourni 2 aides aux autorités militaires qui ont travaillé pour le classement des inscriptions volontaires, en réponse au questionnaire officiel cantonal. Zurich également a fait de la propagande pour des cours sanitaires qui ont réuni 400 participantes, généralement complètement inexpérimentées, mais qui, grâce à leur régularité et à leur zèle, constituent actuellement un personnel de réserve suffisant pour les établissements hospitaliers, en cas de mobilisation du personnel régulier. Et en second lieu, et sitôt l'appel du Conseil Fédéral paru, une Commission spéciale a été formée, qui obtint des autorités militaires l'ouverture d'un petit bureau officiel, mis gratuitement par l'Etat à la disposition des Sociétés féminines, dans lequel deux aides volontaires reçoivent les inscriptions pour tout le canton, classent les réponses au questionnaire cantonal, pour la rédaction duquel le concours des femmes a été fort utile, et fournissent les renseignements nécessaires à toutes celles qui ne voient pas très clair dans les diverses dispositions de l'ordonnance fédérale sur le service complémentaire. Genève, beaucoup moins avancée en ce domaine que ses collègues alémaniques, indiqua cependant qu'une Commission spécialement chargée d'étudier cette question venait d'être constituée sous la présidence de Mlle J. M. de Morsier, Commission qui avait également pris contact avec le Département militaire, auquel elle espérait pouvoir fournir une aide de même ordre qu'à Berne, Bâle ou Zurich.

A Genève, l'an prochain ?...

L'heure s'avançant, il fallut en raison des départs dans toutes les directions, écouter les dernières discussions et communications, et la représentante de Genève eut tout juste le temps de formuler l'invitation à tenir dans cette ville la réunion de 1940. Souhaitons que les circonstances permettent à nos Confédérées d'accepter cette invitation, et souhaitons que nombreuses soient les Romandes qui profitent de cette occasion pour se renseigner sur le travail accompli par les Centrales d'autres cantons. Il y a, en effet, et indépendamment du plaisir des relations personnelles, beaucoup d'utiles suggestions à rapporter de rencontres comme celles-là, et l'exemple de ce travail pratique, bien organisé et méthodiquement accompli par ces Fédérations cantonales, est certainement pour nous toutes, — et quand bien même bon nombre de ces tâches incombent déjà chez nous à d'autres groupements spécialement constitués à cet effet — un précieux encouragement.

E. Gd.

parents, avaient vécus, et elle s'éteignit paisiblement le 17 février 1898.

Ce fut un deuil général. Sept ans plus tard, son image, sculptée dans le marbre, était solennellement dévoilée au Capitole de Washington, tandis que le Sénat et le Congrès interrompaient leurs séances pour commémorer la grande lutteuse, la grande bienfaitrice, et la remercier de ce qu'elle avait fait « pour la femme, la famille, la patrie ».

M.-L. Preis.

Les vingt ans de l'Ecole d'études sociales de Genève

Il n'arrive pas à toutes les institutions de pouvoir fêter leur majorité dans cette joie des progrès réalisés et cette foi dans l'avenir, qu'autorisent l'extension et la valeur reconnue de l'Ecole d'études sociales.

La commémoration du 10 juin fut une manifestation qu'on n'oubliera pas. Elle eut lieu d'abord sous forme d'une charmante réception aux nombreux invités, dispersés autour de petites tables, dans le jardin, près du cèdre majestueux, ou dans l'accueillante villa, qui se virent comblés de bonnes choses — venues sans doute, du Foyer de l'Ecole. Et l'on put entendre le président du Comité, le professeur Choisy, rendre hommage aux fondateurs et aux ouvriers de la première heure, remercier ceux et celles qui, aujourd'hui, remplissent avec tant de compétence et de dévouement leurs tâches respectives — en première ligne la directrice, Mme Wagner-Beck, secondée par ses zélées secrétaires — et saluer la présence de nombreuses personnalités, telles les directrices des Ecoles sociales de Zurich et de Lucerne, Mlles Schlatter et Keller, Mlle Dora Schmidt, attachée à la direction de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, et de divers délégués. Des messages nombreux furent lus d'amis retenus par la distance, entre autres le Dr. Leuenberger de l'Office cantonal des mineurs à Berne, la doctoresse Olivier (Lausanne) et une ancienne élève grecque, qui occupe actuellement un poste important à Athènes.

Le professeur Bouvier prit ensuite la parole pour dire éloquemment tout ce que l'Ecole doit au président de son Comité, le professeur Choisy, puis il fut procédé, par Mme Wagner à une distribution de jolis souvenirs à tous ceux qui sont sur la brèche dans les comités de l'Ecole et du Foyer, aux secrétaires, et au corps enseignant.

La deuxième partie de cette intéressante manifestation se déroula, à la fin de l'après-midi, au cinéma Capitole, avec un rapport aussi nourri que vivant de Mme Wagner-Beck sur le développement et le rôle de l'Ecole sociale de Genève, sur son programme, sur les carrières qu'elle ouvre aux femmes et sur l'esprit de bonne entente et de service qui est à sa base. Puis, ce fut la réalisation du film émouvant *L'assistante sociale,* dont une partie a été acquise pour l'Exposition de Zurich. Cette illustration si simple et si vraie de ce que peuvent la compétence, le cœur, le dévouement joyeux des travailleuses sociales dans leurs tâches si diverses fit une profonde impression sur les nombreux assistants.

L'idée de ce film de l'action sociale revient à l'Union des associations de travailleurs sociaux de Suisse, groupant les associations d'anciennes élèves des trois écoles sociales suisses, ainsi que des travailleurs sociaux des principales villes. Quant à sa réalisation, elle est dûe à Mlle Marie-Louise Cornaz, licenciée en droit et diplômée de l'Ecole de Genève, attachée au Service social de justice à Lausanne. Mlle Jacqueline Bonnard, qui joue le rôle de l'assistante, est également une ancienne élève.

Ajoutons, que si, pour nous, les invités, la fête était terminée, il n'en était pas de même pour la « maisonnée », si l'on peut définir ainsi cette grande famille augmentée des « anciennes »: souper à Bellerive, réunion à l'Ecole le lendemain avec une revue fort gaie qui, offerte le 12 au soir au public, au bénéfice du fond des voyages, permit à tous de juger de la bonne humeur qui règne à Malagnou quand le travail est fini.

Et que nous n'oubliions pas enfin de signaler la plaquette signée Noëlle Roger, qui vient de paraître à l'occasion des vingt ans de cette institution, et qui en donne l'idée la plus complète en revenant toujours à sa noble devise: « servir ».

M.-L. Preis.

Les Expositions

A l'Ecole Ménagère de Genève

Plus tôt que de coutume, et de nouveau, cette fois, dans ses propres locaux, plus accessibles que ceux de l'an passé, plus familiers, l'Ecole ménagère de la rue Rousseau a ouvert ses portes aux familles des élèves, aux amis, au public curieux, à la presse.

Travaux de l'année, synthèse de tant d'heures où ces jeunes filles, penchées sur leur ouvrage, songeaient à l'épreuve de juin... Sans être spécialiste en la matière, comment ne pas s'intéresser à cette manifestation ? On traverse des salles coquettement fleuries. Ici, les amateurs, les apprenties couturières: un minimum d'heures par semaine, un joli résultat pourtant. Et puis, on suit, de leur première année d'apprentissage les élèves régulières, à travers tous les degrés, jusqu'au suprême achèvement de tout ce qu'elles ont acquis: à la classe de perfectionnement. Travail toujours probe déjà dans les classes de débutantes, ici, c'est vraiment la maîtrise. D'ailleurs, ces vêtements où la mode actuelle s'épanouit en formes variées, en ornements qui exigent à la fois de l'adresse et du goût, ils ne sont plus destinés à la jeune ouvrière elle-même, mais on les a commandés: commandées par des clientes, comme à de vraies couturières, cette ravissante robe du soir rose à taille courte et cette blanche, superbe dans son ampleur, et tant d'autres, riches ou sobres, qui retiennent l'admiration.

Mais il serait injuste de passer sous silence le domaine réservé à la broderie, un des attraits de cette exposition, de même que la lingerie, si différente de celle d'antan qu'on pourrait définir l'une: la brave ménagère et l'autre: la princesse.

L'espace limité nous empêche d'en dire plus long.

M.-L. P.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Les suffragistes genevoises et l'Exposition Nationale.

Assemblée pleine de cordialité et d'entrain que celle qui a réuni le 5 juin dans les locaux fleuris de la rue Etienne-Dumont, les membres de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin et un public intéressé par les questions traitées.

Mlle Gourd, qui présidait, a d'abord présenté un rapport nourri sur la très grande activité du Comité durant le dernier exercice ; organisation de séances mensuelles et de cours qui servent aussi bien à la propagande qu'à l'éducation civique des futures citoyennes; cueillette de signatures, tant pour l'Initiative constitutionnelle que pour une pétition féminine qui l'accompagne ; relations avec les autres organisations féminines de Genève, comme avec les Sociétés nationales féministes; enquête sur la proportion des femmes membres de Commissions officielles, soirées récréatives, etc., etc. Puis, après une brève partie administrative consacrée aux finances, à l'élection du Comité et à la réélection de la présidente, Mme Prince a fait un récit très vivant de la récente rencontre des suffragistes suisses à Brugg; et enfin Mme Leuch, présidente centrale, a donné une causerie fort goûtée sur la participation féminine à l'Exposition de Zurich. S'aidant de beaux clichés, dont quelques-uns en couleur, la conférencière a promené son auditoire captivé sur les deux rives de l'Exposition, s'arrêtant dans les diverses halles où se montre l'activité féminine, et aboutissant au Pavillon de la femme suisse, dont elle a décrit la décoration ingénieuse, les figures symboliques et les inscriptions suggestives de toutes les réclamations que formulent les femmes désireuses de devenir de véritables citoyennes. Un thé animé a terminé cette Assemblée réussie en tous points.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

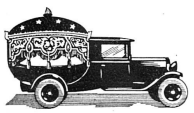

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 43.285 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES